

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2012

A 20 H 30

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX – Madame- Françoise DOITRAND – Messieurs Pierre VALLENSANT - Sigismond ROZANSKI.

Etaient absents : Monsieur Patrick BERGER, qui a donné procuration à Monsieur Jacques DUGENETET – Madame Patricia SIMONIN, qui a donné procuration à Madame Françoise CLEMENT - Monsieur Didier LOUVET.

Monsieur Richard CHAUX a été nommé secrétaire de séance.

I – BILAN DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 27 FEVRIER ET 16 MARS 2012 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors des séances des 27 février et 13 mars derniers. Ces comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

II – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : CHOIX DU BUREAU D'ETUDES POUR MAITRISE D'ŒUVRE :

3 bureaux d'études ont été consultés et nous ont répondu : OXYRIA, REALITES et F2i.

Les bureaux d'études REALITES et F2i ont répondu sur la même proposition.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont procédé à l'ouverture des plis le samedi 24 mars 2012.

Les critères de choix ont été définis comme suit :

. valeur technique : 50 %

. prix : 50 %

En fonction de ces critères, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'offre des Bureaux d'Etudes REALITES et F2i, d'un montant total H.T. de 14 450 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord.

III – FINANCES :

1) Vote des taux des 4 taxes :

Les membres du Conseil Municipal décident l'augmentation de 0.05 % des taux des 4 taxes qui sont fixés comme suit pour l'année 2012 :

. Taxe d'habitation : 9.32 %

. Taxe sur le foncier bâti : 7.36 %

. Taxe sur le foncier non bâti : 21.58 %

. CFE : 16.54 %

- 2) SPANC :
 - a) Compte administratif 2011 :

Il fait apparaître un déficit de clôture de 36.03 € en section de fonctionnement.
Il est adopté à l'unanimité.
 - b) Compte de gestion 2011 établi par le Receveur Municipal :

Il est adopté à l'unanimité.
 - c) Affectation du résultat :

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter le résultat de clôture de l'année 2011 de la section de fonctionnement, soit - 36.03 €, au compte 002 du Budget Primitif 2012.
 - d) Budget Primitif 2012 :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 000 € en section de fonctionnement.
Il est adopté à l'unanimité.
- 3) Service Assainissement :
 - a) Compte administratif 2011 :

Il fait apparaître un excédent de clôture de 81 087.94 € en section d'investissement et un excédent de clôture de 4 635.46 € en section d'exploitation.
Il est adopté à l'unanimité.
 - b) Compte de gestion 2011 établi par le Receveur Municipal :

Il est adopté à l'unanimité.
 - c) Affectation du résultat :

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter le résultat de clôture de l'année 2011 de la section d'exploitation, soit + 4635.46 € au compte 002 du Budget Primitif 2012.
 - d) Budget Primitif 2012 :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 162 762.67 € en section d'investissement et à 13 035.60 € en section d'exploitation.
Il est adopté à l'unanimité.
- 4) Commune :
 - a) Compte administratif 2011 :

Il fait apparaître un déficit de clôture de 69 261.38 € en section d'investissement et un excédent de clôture de 108 659.05 € en section de fonctionnement.
Il est adopté à l'unanimité.
 - b) Compte de gestion 2011 établi par le Receveur Municipal :

Il est adopté à l'unanimité.
 - c) Affectation du résultat :

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter le résultat de clôture de l'année 2011 de la section d'exploitation, soit + 108659.05 € comme suit ;
. 69 261.38 € au compte 1068 du Budget Primitif 2012
. 39 397.67 € au compte 002 du Budget Primitif 2012

d) Budget Primitif 2012 :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 382 720.97 € en section d'investissement et à 300 716.67 € en section de fonctionnement.

Il est adopté à l'unanimité.

IV – ECOLE :

L'intégration de la classe de ST JULIEN D'ODDES dans le RPI GREZOLLES/SOUTERNON a été acceptée.

Une convention sera établie entre les 3 communes.

Les élèves seront probablement répartis comme suit :

- . à Souternon : les maternelles
- . à Grézolles : les CP – CE1 – CE2
- . à St Julien : les CM1 – CM2

Madame Christiane JONINON bénéficie d'un dernier contrat CUI, établi par la commune de GREZOLLES. Elle est mise à disposition sur la classe maternelle-CP située à SOUTERNON. Elle est embauchée jusqu'au 18 septembre 2012.

Un appareil photo numérique a été acheté.

V – PLAN DE FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX :

Un plan de formation recensant les besoins de formation des agents communaux sera établi pour les années 2012, 2013 et 2014.

VI – QUESTIONS DIVERSES :

Les travaux sur la façade de l'école commenceront pendant les vacances d'avril.

Le chemin de l'Atelier sera fermé à la circulation les 1^{er} et 2 avril 2012 pour travaux dans la propriété ULMANN.

Il sera de nouveau acheté de l'enrobé à froid.

Chemin des Mines : Un devis de l'entreprise SITERRE nous est parvenu. Nous attendons un devis de l'entreprise Rémy CHAUX. Les propriétaires riverains de la « Goutte » (Mrs Bourdelin et Moulin) seront contactés

La décharge indivis Vallensant à Grand Forge a été nettoyée. Il sera nécessaire de rapporter de la terre et de reprendre une partie du chemin.

Chemin Vallensant/Bourdelin, aux Rivières : ce chemin est situé sur St Julien. Aller voir Mr Bourdelin.

Le bar-tabac-pressé « l'embuscade » est fermé pour cause de maladie. Le fonds est en vente.

Mise en place des tours de garde pour l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012, et pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 :

- . de 8 H à 10 H 30 : Françoise CLEMENT – Georges BONNEFOND – Patricia SIMONIN
- . de 10 H 30 à 13 H : Richard CHAUX – Pierre VALLENSANT – Jacques DUGENETET
- . de 13 H à 15 H 30 : Françoise DOITRAND – Didier LOUVET – Patrick BERGER
- . de 15 H 30 à 18 H : Françoise CLEMENT – Sébastien RATHIER – Sigismond ROZANSKI

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.